



BELOR

www.belor.be – info@belor.be

BELOR a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé et accrédité
Siège social : Rue de Fontenay, 20 – 1370 Jodigne
Tél : 010/45.41.06 – Fax : 010/45.41.16

RAPPORT 3003246



N° 355-INSP

CONTROLE D'UNE INSTALLATION INTERIEURE ALIMENTEE EN GAZ NATUREL

Date du contrôle : 06/11/2023

Rapport précédent :
PA

Compteur GRD : N°21654443

Marque : Actaris

Code EAN : demandé mais non fourni

Classe Qmax : 6m³/h

Type : G4

Index : 43977.178 m³

Renseignements Belor

Inspecteur : Thomas de Couve

GSM : 0479/406.596

Ordre de service : N°37732

Procédures utilisées : PTE_310 / PGS_200 / PGM_202

Appareils de mesures utilisés :

N° MTE 05

Renseignements d'identification

Demandeur (gestionnaire), nom prénom et @ : le propriétaire /

Propriétaire, nom prénom / adresse et @ : Alain Devleeshouwer – alain.devleeshouwer@outlook.be

Installateur, nom prénom : le propriétaire /

TVA : Néant /

Adresse de l'installation gaz faisant l'objet de la visite : Avenue Guillaume Van Leeuw, 35 – 1140 Bruxelles

☒ Unité d'habitation : Appartement

☐ Locaux spécifiques contrôlés : /

Type de locaux : cave / appartement (SDB 2)

Base réglementaire

Examen de conformité et compteur déjà ouvert

Examen de conformité d'une chaudière de chauffage central

☒ Parties nouvelles et existantes d'installation (NBN D51-003)

☒ Chaudière existante (NBN D51-003)

Description générale

Gaz Naturel : L - pression de service 25 mbar

Type de tuyauterie : Acier – Cu – PLT // Section de la tuyauterie : 1/2" po / 22mm² / DN 25

Raccords : Acier fileté – cuivre serti – PLT

Nombre de vannes d'arrêt installées : 3 / Nombre d'appareils d'utilisation installés : 2

Appareil A : Chaudière Remeha Tower Gas 25 St BE / 20.6kW / Type : C93

Appareil B : Chauffe-Eau Vaillant MAG BE/LU 14-2/0 H R 1 / Type : C13

Contrôle par mesures

Epreuve d'étanchéité à 150 / 100 / 25 / 20 mbar

Contrôle de l'étanchéité à 25 mbar par l'intermédiaire du compteur GRD

Contrôle visuel

Contrôle de l'exécution de l'installation conformément au plan isométrique :

Contrôle de l'état (assemblage, fixations, détérioration...) du matériel fixe ou à poste fixe :

Epreuve d'étanchéité avec de l'eau savonneuse pour chaque raccord visible et accessible :

Statut

PAS D'APPLIQUATION
CONFORME

PAS D'APPLIQUATION
CONFORME
CONFORME

Annexes

☐ Attestation A.R. du 28/06/1971 (Elgacert : pas applicable) ☐ Schémas isométriques ☐ Calcul perte de charge

CONCLUSION : Le présent PV de contrôle correspond à l'état de l'installation Gaz au moment de sa vérification et le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

☒ L'épreuve d'étanchéité a donné bonne satisfaction.

☒ L'installation gaz est conforme aux prescriptions correspondantes (voir base réglementaire) actuellement en vigueur et est techniquement sûre.

Toute modification ou extension doit être suivie d'un examen de conformité

Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur

Prochaine visite merci de prendre rendez-vous avec notre bureau au 010/45.41.06 ou via info@belor.be

Cachet de l'inspecteur

Nom de la personne présente sur place
Devleeshouwer

Visa du GRD